

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA
GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
PARTIE ÉCRITE

SESSION 2014

ÉPREUVE DU JEUDI 19 JUIN 2014

Durée : 4h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Annexes à rendre avec la copie:

Annexe A - page 12 /12 (fournie en deux exemplaires)

Annexe B - page 12 /12 (fournie en deux exemplaires)

***Le sujet comporte 12 pages numérotées 1/12 à 12/12
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire	p 2
PREMIÈRE PARTIE (92 points)	
Présentation	p 3
DOSSIER 1 – Le processus d’investissement et de financement..... (32 points)	p 3-4
DOSSIER 2 – L’affectation du résultat..... (24 points)	p 4
DOSSIER 3 – La gestion de la trésorerie..... (36 points)	p 5
DEUXIÈME PARTIE (28 points)	p 5

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – Le processus d’investissement et de financement

Annexe 1 - Facture et écriture comptable.....	p 6
Annexe 2 - Pièce comptable	p 7
Annexe 3 - Tableau de remboursement de l’emprunt	p 7

DOSSIER 2 – L’affectation du résultat

Annexe 4 - Rentabilité financière de RANDON’AIR	p 7
Annexe 5 - Extrait du Code de commerce.....	p 8
Annexe 6 - Extraits des statuts de la société RANDON’AIR.....	p 8
Annexe 7 - Bilan de la société RANDON’AIR au 31 décembre 2013 avant répartition....	p 9
Annexe 8 - Projet d’affectation du bénéfice 2013.....	p 9

DOSSIER 3 – La gestion de la trésorerie

Annexe 9 - Budgets prévisionnels pour 2014.....	p 10-11
Annexe A - (à rendre avec la copie).....	p 12
Annexe B - (à rendre avec la copie).....	p 12

Les deux exemplaires fournis pour les annexes (à rendre en un exemplaire), étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.*

PREMIÈRE PARTIE (92 points)

La société RANDON'AIR est une jeune Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de 200 000 euros située à Annecy dans la région Rhône-Alpes. Elle est spécialisée dans la fabrication de chaussures particulièrement adaptées à la petite randonnée en montagne.

La société est actuellement dirigée par Monsieur MONTAGNE, un des fondateurs. Elle compte actuellement dix salariés dont Monsieur CROCUS, responsable du service comptable.

Depuis sa création en 2004, ses produits connaissent un vif succès. Son activité, en pleine croissance, est portée par le fort développement de la pratique de la randonnée depuis quelques années. Ses clients sont des commerces spécialisés dans le domaine des loisirs. RANDON'AIR vend aussi directement aux particuliers grâce à son site Internet. Sur son marché, RANDON'AIR est confrontée à des concurrents allemands et italiens. Elle mène donc une politique d'innovation très dynamique pour se démarquer.

En 2013, la direction de RANDON'AIR a pris la décision stratégique de se lancer sur le marché de la chaussure d'alpinisme. Cette décision nécessite de recourir à un investissement important dans une nouvelle machine. Les salariés travaillant au service production vont recevoir une formation pour l'utilisation de ce nouvel équipement.

L'entreprise est assujettie au taux de TVA à 19,60 %. Son exercice comptable coïncide avec l'année civile. La société RANDON'AIR tient sa comptabilité dans un journal unique.

DOSSIER 1 – LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

Pour développer la productivité et assurer la compétitivité de sa société, Monsieur MONTAGNE a décidé, début octobre, d'investir dans une machine perfectionnée de découpe numérique des matériaux souples (cuir, caoutchouc, feutre, mousse).

D'un naturel pressé, Monsieur MONTAGNE, après avoir contacté par téléphone deux fabricants de machines industrielles, a passé commande auprès du fournisseur dont l'offre était financièrement la plus intéressante. Il a accepté la proposition de l'entreprise CHAEHM.

La société espérait démarrer la nouvelle production de chaussures d'alpinisme dès le mois de novembre, mais la machine n'a pu être mise en service que le 20 décembre 2013. La production supplémentaire attendue est de 1 000 paires de chaussures en 2013, 15 000 paires en 2014, puis 25 000 paires les années suivantes.

Vous disposez **des annexes 1,2 et 3** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

- 1. Critiquer le processus de choix du fournisseur et formuler d'éventuels conseils à Monsieur MONTAGNE.**
- 2. Concernant la facture n° FC1334 du 15 décembre 2013, seule l'écriture comptable présentée en annexe 1 a été enregistrée par un stagiaire du service comptable. Expliquer les erreurs qu'il a commises et enregistrer correctement le document comptable au journal.**

3. Préciser l'incidence de cette écriture d'acquisition sur la trésorerie, le compte de résultat et le bilan.
4. Enregistrer le document comptable de l'annexe 2.
5. L'entreprise a choisi de financer son investissement avec un emprunt à hauteur de 40 000 euros. Présenter sous forme de tableau deux autres modes de financement, avec leurs avantages et inconvénients, auxquels la société RANDON'AIR peut recourir pour acquérir cette immobilisation.
6. La banque de l'entreprise lui adresse le tableau d'amortissement de l'emprunt (voir annexe 3). Comptabiliser le déblocage des fonds de l'emprunt.
7. Sachant que cet équipement sera utilisé pendant 5 ans et amorti en linéaire, présenter l'écriture que le comptable devra enregistrer concernant la machine à découpe numérique lors des travaux d'inventaire au 31 décembre 2013.
8. Cette écriture contribue-t-elle à donner une image fidèle de l'entreprise ? Justifier votre réponse.

DOSSIER 2 – L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Monsieur CROCUS a informé Monsieur MONTAGNE de la dégradation de la rentabilité financière depuis ces trois dernières années. Ce dernier envisage de limiter la distribution du bénéfice de l'année 2013 afin de poursuivre le développement de l'entreprise.

Dans le but de préparer la future assemblée générale, Monsieur MONTAGNE souhaite que le dossier concernant l'affectation du résultat de l'année 2013 soit terminé. Monsieur CROCUS a préparé à cet effet deux propositions de répartition du bénéfice distribuable.

Vous disposez des **annexes 4, 5, 6, 7 et 8** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. En quoi la rentabilité financière est-elle un indicateur pertinent pour les prêteurs et pour les salariés ? Justifier votre réponse.
2. Calculer la rentabilité financière de l'entreprise pour 2013. Les inquiétudes de Monsieur CROCUS sont-elles justifiées ?
3. Justifier le montant de 1 500 euros affecté à la réserve légale dans le tableau d'affectation du résultat (annexe 8).
4. Choisir la proposition d'affectation du bénéfice distribuable (annexe 8) qui correspond le mieux aux attentes de Monsieur MONTAGNE. Justifier votre choix.
5. Un des associés, Monsieur FROTOUT, a apporté 15 000 euros lors de la création de la société en 2004. Quel pourcentage des dividendes percevra-t-il ?
6. Quel montant disparaît dans le bilan après répartition du bénéfice ? Expliquer pourquoi.
7. En appliquant les dispositions présentées dans l'annexe 5, la société RANDON'AIR respecte les normes financières en vigueur. Présentez deux enjeux de cette normalisation financière.

DOSSIER 3 – LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

L'activité de la société RANDON'AIR est saisonnière : chaque année, elle réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires de mars à septembre. L'entreprise doit intensifier sa production en début d'année afin de constituer des stocks permettant de répondre à la demande qui se développe fortement dès le mois de mars.

Monsieur MONTAGNE s'inquiète des difficultés de trésorerie auxquelles il risque d'être confronté comme chaque année au premier trimestre. Il a donc mis en place une démarche prévisionnelle afin d'observer l'évolution de sa trésorerie.

Vous disposez des **annexes 6, 7 et 9** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. Justifier le montant prévu pour février dans le budget des encaissements présenté en annexe 9.
2. Expliquer la ligne TVA à décaisser dans le budget des décaissements.
3. Pourquoi les dotations aux amortissements ne figurent-elles pas dans le budget des décaissements ?
4. Compléter le budget de trésorerie (annexe A à rendre avec la copie).
5. Pour équilibrer la trésorerie, Monsieur FROTOUT, qui a apporté 15 000 euros lors de la création de la société en 2004, propose de prêter 40 000 euros en compte courant, sans intérêts si la somme est remboursée dans les 3 mois. Cette solution est-elle envisageable d'après l'extrait des statuts fourni en annexe 6.
6. Présenter le compte de résultat prévisionnel (annexe B à rendre avec la copie).
7. Quelle est l'utilité de ce document prévisionnel pour le dirigeant ?

DEUXIÈME PARTIE (28 points)


Les problèmes de trésorerie sont des causes fréquentes de liquidation d'entreprise. Comme Monsieur MONTAGNE, chaque dirigeant doit porter une attention particulière à cette dimension. L'approche budgétaire permet d'anticiper les difficultés de trésorerie.

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie, répondre à la question suivante :

Quelles sont les solutions dont dispose une entreprise pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie ?

ANNEXE 1 – Facture et écriture comptable

		FACTURE n° FC1334		
		Doit : SARL RANDON' AIR 105 rue des cimes 74 001 ANNECY Le 15 décembre 2013		
18 rue de l'industrie 92 156 SURENNES				
<i>Réf.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Qté</i>	<i>P.U. HT</i>	<i>Montant</i>
TC05p	Machine à découpe numérique avec couteau oscillant et 5 mèches de perforation Remise sur catalogue Forfait installation	1	90 000,00	90 000,00
			5%	4 500,00
				230,00
Total hors taxes				85 730,00
TVA à 19,60 %				16 803,08
Montant total T.T.C				102 533,08
En votre aimable règlement : 20% sous 8 jours 40% sous 30 jours Le solde sous 60 jours				

Écriture enregistrée par le stagiaire du service comptable

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
15/12/2013	215400 615000 404000	Facture n° FC1334	102 303,08 € 230,00 €	102 533,08 €

ANNEXE 2 – Pièce comptable

Société Générale	
<i>CHEQUE 09378127</i>	
Date :	28 décembre 2013
Ordre :	CHAEHN
Objet :	FACTURE n° FC1334
Montant	20 506.62 €

ANNEXE 3 – Tableau de remboursement de l'emprunt

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE					
Capital emprunté : 40 000 euros			Durée de l'emprunt : 8 ans		
Date de l'emprunt : 15 décembre 2013			Taux d'intérêt annuel : 5,50%		
Date 1 ^{ère} échéance : 15 décembre 2014					
Échéances	Capital restant dû en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Capital restant dû en fin de période
15/12/2014	40 000,00	2 200,00	4 114,56	6 314,56	35 885,44
15/12/2015	35 885,44	1 973,70	4 340,86	6 314,56	31 544,58
15/12/2016	31 544,58	1 734,95	4 579,61	6 314,56	26 964,97
15/12/2017	26 964,97	1 483,07	4 831,49	6 314,56	22 133,48
15/12/2018	22 133,48	1 217,34	5 097,22	6 314,56	17 036,26
15/12/2019	17 036,26	937,00	5 377,56	6 314,56	11 658,70
15/12/2020	11 658,70	641,23	5 673,33	6 314,56	5 985,37
15/12/2021	5 985,37	329,19	5 985,37	6 314,56	0

ANNEXE 4 – Rentabilité financière de RANDON'AIR

2010	2011	2012
18,00%	17,00%	16,00%

Rentabilité financière = Résultat net de l'exercice / Capitaux propres

ANNEXE 5 – Extrait du Code de commerce

Source : www.Legifrance.gouv.fr

Article L232-10

À peine de nullité de toute délibération contraire, dans les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés par actions, il est fait sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, un prélèvement d'un vingtième au moins affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale".

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social.

Article L232-11

- Modifié par Loi n°2003-7 du 3 janvier 2003 - art. 50 (V) JORF 4 janvier 2003

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Article L232-12

Après approbation des comptes annuels et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'assemblée générale détermine la part attribuée aux associés sous forme de dividendes.

ANNEXE 6 – Extraits des statuts de la société RANDON'AIR

ARTICLE 1 - FORME

Il est formé entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une Société à Responsabilité Limitée, qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par les articles L223-1 du Code de commerce, ainsi que par les présents statuts [...]

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 200 000 euros.

Il est divisé en 1 000 parts de 200 euros chacune, entièrement libérées [...]

ARTICLE 19 - COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS

Chaque associé peut consentir des avances à la société sous forme de versements dans la caisse sociale s'il dispose d'au moins 5% du capital de la société. Les conditions de rémunération et de retrait de ces comptes courants, notamment, sont fixées par acte séparé entre les intéressés et la gérance. Les comptes courants ne peuvent jamais être débiteurs [...]

**ANNEXE 7 – Bilan de la société RANDON’AIR au 31 décembre 2013
avant répartition (en euros)**

Actif	Brut	Amortis- sements et déprécia- tions	Net	Passif	Net
Actif Immobilisé				Capitaux Propres	
Immobilisations incorporelles	1 500	20	1 480	Capital	200 000
Immobilisations corporelles	408 470	50 000	358 470	Réserve légale	18 500
Immobilisations financières	1 450		1 450	Autres réserves	80 000
				Report à nouveau créateur	600
				Résultat de l'exercice (bénéfice)	50 000
TOTAL 1	411 420	50 020	361 400	TOTAL 1	349 100
Actif Circulant				Dettes	
Stocks et en-cours	2 950		2 950	Emprunts et dettes assimilés	90 000
Créances clients	9 500		9 500	Dettes fournisseurs	8 000
VMP	39 000	100	38 900	Dettes fiscales et sociales	8 000
Disponibilités	42 500		42 500	Dettes diverses	150
TOTAL 2	93 950	100	93 850	TOTAL 2	106 150
TOTAL GÉNÉRAL (1+2)	505 370	50 120	455 250	TOTAL GÉNÉRAL (1+2)	455 250

ANNEXE 8 – Projet d'affectation du bénéfice 2013

	Proposition 1	Proposition 2
Bénéfice de l'exercice	50 000	50 000
Report à nouveau débiteur	0	0
Bénéfice à répartir	50 000	50 000
Réserve légale	1 500	1 500
Report à nouveau créateur	600	600
Bénéfice distribuable	49 100	49 100
Réserves facultatives	40 000	9 000
Dividendes distribués	9 000	40 000
Report à nouveau	100	100

ANNEXE 9 – Budgets prévisionnels pour 2014

(Les montants sont arrondis à l'euro supérieur)

Budget des ventes

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Ventes HT	100 000	130 000	160 000	190 000	580 000
TVA collectée	19 600	25 480	31 360	37 240	113 680
Ventes TTC	119 600	155 480	191 360	227 240	693 680

Budget des approvisionnements

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Achats de matières premières HT	50 000	50 000	80 000	110 000	290 000
TVA déductible	9 800	9 800	15 680	21 560	56 840
Achats TTC	59 800	59 800	95 680	131 560	346 840

Budget des charges de personnel

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Salaires	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
Charges sociales	8 000	8 000	8 000	8 000	32 000

Budget des autres charges

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Dotations aux amortissements	3 500	3 500	3 500	3 500	14 000
Autres charges HT	8 600	8 600	9 000	9 000	35 200
TVA déductible sur autres charges	1 686	1 686	1 764	1 764	6 900
Autres charges TTC	10 286	10 286	10 764	10 764	42 100

Budget de TVA

	Janvier	Février	Mars	Avril
TVA collectée	19 600	25 480	31 360	37 240
TVA déductible sur autres biens et services	11 486	11 486	17 444	23 324
TVA déductible sur immobilisations	0	0	0	0
TVA à décaisser	8 114	13 994	13 916	13 916

ANNEXE 9 (suite)

Répartition encaissements des ventes	
Encaissements comptant	30%
Encaissements à 30 jours	50%
Encaissements à 60 jours	20%

Budget des encaissements

	Janvier	Février	Mars	Avril
Créances clients 2013	9 500			
Vente de janvier	35 880	59 800	23 920	
Ventes de février		46 644	77 740	31 096
Ventes de mars			57 408	95 680
Ventes d'avril				68 172
Totaux	45 380	106 444	159 068	194 948

Budget des décaissements

	Janvier	Février	Mars	Avril
Dettes fournisseurs 2013	8 000			
Achats de janvier	11 960	35 880	11 960	
Achats de février		11 960	35 880	11 960
Achats de mars			19 136	57 408
Achats d'avril				26 312
TVA à décaisser	2 000	8 114	13 994	13 916
Salaires	20 000	20 000	20 000	20 000
Charges sociales	8 000	8 000	8 000	8 000
Autres charges	10 286	10 286	10 764	10 764
Paiement machine à découpe	41 013	41 013		
Totaux	101 259	135 253	119 734	148 360

ANNEXE A - (à rendre avec la copie)

Budget de trésorerie

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale				
Encaissements				
Décaissements				
Trésorerie finale				

ANNEXE B - (à rendre avec la copie)

Compte de résultat prévisionnel au 30 avril 2014

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats de matières premières		Chiffres d'affaires	
Autres charges externes			
Rémunération du personnel			
Dotations aux amortissements			
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Total charges		Total produits	
Bénéfice		Perte	
TOTAL GÉNÉRAL		TOTAL GÉNÉRAL	

ANNEXE A - (à rendre avec la copie)**Budget de trésorerie**

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale				
Encaissements				
Décaissements				
Trésorerie finale				

ANNEXE B - (à rendre avec la copie)**Compte de résultat prévisionnel au 30 avril 2014**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats de matières premières		Chiffres d'affaires	
Autres charges externes			
Rémunération du personnel			
Dotations aux amortissements			
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Total charges		Total produits	
Bénéfice		Perte	
TOTAL GÉNÉRAL		TOTAL GÉNÉRAL	